

**Réunion du conseil d'administration de l'ACCP
le 16 août 2012
Téléconférence
19 h 00 à 20 h 00 (HAE)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Lorna Martin (présidente), Ron Lehr, Lilli Janzen, Serge Hall, Marie Cardinal-Picard, Miriam Duff, Beth Robinson, Blythe Shepard, Erin Crossland, Sara Holland, George Dunne Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Trish McCracken, Deborah Wood Salter,

Absents : Michel Lefebvre, Béatrice St. Amand-Doepker, Martin Reid

Mot de bienvenue

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 19 juillet 2012
3. Conflits d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Ontario Alliance of Mental Health Practitioners
6. Indemnités de voyage
7. Crédits d'éducation permanente
8. Outils de communication
9. Prochaine réunion
10. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution: Approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Ron Lehr. Appuyée par Sara Holland.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution: Adopter la version du procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

3. Conflits d'intérêts

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts.

4. Éléments d'information

- Aujourd'hui même, Miriam Duff a soutenu avec succès sa thèse de maîtrise.

Résolution: Le conseil d'administration de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie désire féliciter Miriam Duff, la directrice du Manitoba, sur l'achèvement réussi de son programme de maîtrise.

**Proposée par Blythe Sheppard. Appuyée par Ron Lehr.
ADOPTÉE.**

5. Ontario Alliance of Mental Health Practitioners

- En mai 2012, deux associations membres de la Coalition ontarienne des professionnels en santé mentale ont démissionné de la Coalition et ont également demandé que les organisations restantes au sein de la Coalition cessent d'utiliser l'appellation de Coalition
- Les organisations restantes se sont réunies et ont convenu de continuer de travailler ensemble sous l'appellation Ontario Alliance of Mental Health Practitioners; elles ont prévu la tenue de leur première AGA le 22 septembre 2012.
- Pour rester membre de l'Alliance, l'ACCP doit verser une cotisation de 4 644,00 \$.
- Cette somme doit être versée le 31 août 2012 et représente le même montant que celui que nous versions annuellement à la Coalition.

Résolution: Que l'ACCP verse sa cotisation annuelle de 4 644,00 \$ à l'Ontario Alliance of Mental Health Practitioners.

**Proposée par George Dunn. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

6. Indemnités de voyage

- Le Comité des prix d'excellence a travaillé à la mise à jour du programme des prix et récompenses décernés par l'ACCP; il a révisé les sommes accordées comme indemnités de voyage mises à la disposition de nos membres pour susciter plus de participation au congrès annuel. (Se reporter à l'Annexe A.)
- Les prix et récompenses en cause concernaient deux indemnités de voyage existantes pour les étudiants et deux nouvelles indemnités de voyage ouvertes à tout membre répondant aux critères.
- On s'interrogea sur la pertinence de faire passer le nombre d'indemnités de 4 à 10 ou plus et sur les conséquences financières d'une telle possibilité.
- Le Comité des prix d'excellence réclama plus d'information.

Résolution: Accepter en principe les nouvelles indemnités de voyage en attendant plus d'information de la part du Comité des prix d'excellence, d'ici la fin août 2012.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

7. Crédits d'éducation permanente

- En septembre 2012, le nombre de crédits d'éducation permanente requis pour le titre de CCC passera à 36 (résolution du CA précédent).
- Un comité, présidé par Blythe Shepard, a travaillé à la mise à jour du tableau des crédits d'éducation permanente admissibles en prévision de ces modifications des exigences. (Se reporter à l'Annexe B.)

- Blythe et le Comité ont fait un travail remarquable pour préciser les diverses activités relatives aux CÉP et pour leur attribuer diverses valeurs de crédit.
- On a aussi travaillé à catégoriser les CÉP et à concevoir la possibilité d'établir un nombre maximal de CÉP qu'un membre pourrait acquérir dans chaque domaine à l'avenir.

Résolution: Que l'ACCP adopte un nouveau tableau de CÉP admissibles à utiliser à compter de septembre 2012.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Ron Lehr.
ADOPTÉE.**

Résolution: De remercier Blythe Shepard et les membres du Comité de certification avec lesquels elle a travaillé, compte tenu du travail difficile et complexe que comportait cette tâche.

**Proposée par Ron Lehr. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE.**

8. Outils de communication

- Selon les recherches récentes, les outils de médias sociaux sont plus efficaces lorsque tous les membres d'une organisation les utilisent, et non pas uniquement les « responsables des communications ».
- En novembre 2012, Nicole Maurice (Chef de bureau de l'ACCP) présentera divers outils de médias sociaux au Conseil, et elle en décrira l'utilisation.
- Le Siègne social déterminera également s'il existe une façon de faire en sorte que le Forum actuel de l'ACCP puisse faire parvenir un résumé quotidien aux utilisateurs.
- Le Comité de gouvernance étudiera toutes les modifications aux politiques et procédures qui pourraient s'avérer nécessaires eu égard à l'utilisation des médias sociaux par les administrateurs.

9. Prochaine réunion

- La prochaine réunion, par téléconférence, est à l'horaire pour le 20 septembre 2012 à 13h (HAE)

10. Clôture de la réunion

Résolution: Clôturer la réunion.

**Proposée par George Dunn. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

ANNEXE A

Indemnité 1 :

TITRE	Subvention au déplacement des étudiants participant au Congrès de l'ACCP
OBJET	Deux subventions de 500 \$ octroyés à des étudiants pour les aider à participer au Congrès annuel de l'ACCP. Les deux récipiendaires de la subvention doivent assister à l'ensemble du congrès.
MONTANT DE LA SUBVENTION	500 \$ (à deux étudiants)
ADMISSIBILITÉ	Les candidats doivent être des membres étudiants de l'ACCP actuellement inscrits à un programme en counseling.
MISE EN CANDIDATURE	Les candidats doivent fournir un CV à jour, ainsi qu'une lettre de présentation portant sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement actuel et passé auprès de l'ACCP (y compris votre matricule de membre étudiant de l'ACCP) • Programme d'études actuel, domaines d'intérêt, plan de recherche • Confirmation d'intention et de planification concernant la participation au prochain Congrès annuel de l'ACCP • Coordonnées, y compris l'adresse courriel REMARQUE : Les candidats retenus seront présentés lors du congrès.
LIGNES DIRECTRICES DE L'ÉVALUATION	Échéance : Les candidatures doivent parvenir au Siège social de l'ACCP le ou avant le 15 décembre. Processus d'examen : Un jury de l'ACCP examinera les candidatures. Parmi les critères d'évaluation, citons le bien-fondé des candidatures individuelles, ainsi que la distribution régionale des subventions, si possible. L'ACCP informera les candidats retenus et non retenus dès que le processus d'examen sera terminé.

Critères	Subvention au déplacement des étudiants participant au Congrès de l'ACCP (500 \$ x 2)					
	0	1	2	3	4	5
Étudiant inscrit à un programme de counseling	Critère non rempli					Critère rempli
Projet de assister au prochain Congrès	Critère non rempli					Critère rempli
Démonstration du domaine d'intérêt et du plan de recherche	Critère non rempli	Domaine d'intérêt général; pas de plan de recherche	Domaine d'intérêt précis; pas de plan de recherche	Domaine d'intérêt précis; plan de recherche général	Domaine d'intérêt précis; plan de recherche préliminaire	Domaine d'intérêt précis; plan de recherche précis
Indications de l'engagement actuel et passé auprès de l'ACCP	Critère non rempli	Engagement limité	Engagement partiel	Engagement important	Très engagé (p. ex. présence à plusieurs congrès, ateliers, rencontres)	Membre qui contribue aux activités de l'ACCP (p. ex. représentant étudiant, membre collaborateur d'une section)
TOTAL						

Processus d'examen : Un jury de l'ACCP examinera les candidatures. Parmi les critères d'évaluation, citons le bien-fondé des candidatures individuelles, ainsi que la distribution régionale des subventions, si possible.

Indemnité 2 :

TITRE	Subvention au déplacement ACCP
OBJET	Aider un membre de l'ACCP à participer au Congrès annuel de l'organisme Le récipiendaire de la subvention doit assister à l'ensemble du congrès.
MONTANT DE LA SUBVENTION	500 \$ (x 2)
ADMISSIBILITÉ	Le candidat doit être membre en règle de l'ACCP.
MISE EN CANDIDATURE	Les candidats doivent fournir un CV à jour, ainsi qu'une lettre de présentation portant sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement actuel et passé auprès de l'ACCP (y compris votre matricule de membre de l'ACCP) • Domaine actuel de travail ou de pratique en counseling • Confirmation d'intention et de planification concernant la participation au prochain Congrès annuel de l'ACCP • Démonstration de la distance géographique / complexité logistique rendant difficile la présence au Congrès • Coordonnées, y compris l'adresse courriel
LIGNES DIRECTRICES DE L'ÉVALUATION	Un jury de l'ACCP examinera les candidatures. Parmi les critères d'évaluation, citons le bien-fondé des candidatures individuelles, ainsi que la distribution régionale des subventions, si possible.

Critères	Subvention au déplacement de membres participant au Congrès de l'ACCP (500 \$ x 2)					
	0	1	2	3	4	5
Membre en règle de l'ACCP	Critère non rempli					Critère rempli
Projetée d'assister au prochain Congrès	Critère non rempli					Critère rempli
Démonstration de la distance géographique / complexité logistique rendant difficile la présence au Congrès	Critère non rempli	Distance géographique OU logistique de déplacement problématiques	Distance géographique ET logistique de déplacement problématiques	Distance géographique et logistique de déplacement difficiles	Distance géographique et logistique de déplacement complexes	Distance géographique et logistique de déplacement complexes et majeures
Indications de l'engagement actuel et passé auprès de l'ACCP	Critère non rempli	Engagement limité	Engagement partiel	Engagement important	Très engagé (p. ex. présence à plusieurs congrès, ateliers, rencontres)	Membre qui contribue aux activités de l'ACCP (p. ex. représentant étudiant, membre collaborateur d'une section)
TOTAL						

Processus d'examen : Un jury de l'ACCP examinera les candidatures. Parmi les critères d'évaluation, citons le bien-fondé des candidatures individuelles, ainsi que la distribution régionale des subventions, si possible.

ANNEXE B

L'ACCP et le développement professionnel

L'ACCP appuie fortement le développement professionnel permanent pour tous les membres et fait la promotion de la poursuite des possibilités d'apprentissage qui favorisent l'acquisition diversifiée et en profondeur de connaissances, ainsi que le perfectionnement des compétences. L'acquisition diversifiée désigne notamment la formation qui au conseiller donne accès à de nouveaux domaines de compétences et à de nouvelles activités d'apprentissage, comme le fait d'apprendre une nouvelle forme d'intervention thérapeutique. L'acquisition en profondeur désigne le fait de se tenir à jour au sujet des pratiques exemplaires dans le domaine des services de counseling et de développer des habiletés et des connaissances à un niveau plus avancé. Par conséquent, on s'attend à ce que les conseillers choisissent de s'engager dans une démarche de développement professionnel dont la portée va au-delà de leurs activités dans leur milieu de travail actuel.

Le Dossier d'activités de développement professionnel vise à rendre compte de la diversité des activités entreprises par les conseillers et que l'ACCP considère comme admissibles à des crédits. On ne s'attend pas des candidats qu'ils soient représentés dans toutes les catégories de développement professionnel; cependant, le tableau peut s'avérer utile aux conseillers pour l'analyse des activités de perfectionnement entreprises, tout en leur fournissant un point de repère pour le perfectionnement à venir.

Les membres qui sont **Conseillers canadiens certifiés (CCC) sont tenus d'acquérir un minimum de 36 crédits d'éducation permanente (CÉP) directement liés au counseling et/ou à la psychothérapie, durant chaque période de certification de trois ans, et de fournir une attestation documentée de leur engagement dans ces activités de développement professionnel.** Le dossier d'un professionnel accompli affichera une variété d'activités de formation et de contributions professionnelles.

Les occasions d'éducation permanente liées au counseling et à la psychothérapie sont diversifiées. Par exemple, les formations en expérience somatique et Hakomi sont reconnues en tant qu'approches pour la thérapie auprès des clients et sont clairement liées au counseling. D'autres domaines de formation, comme le Reiki et la méditation, peuvent être liés au counseling ou à la psychothérapie si le thérapeute utilise ces méthodes en les combinant à des approches établies en counseling et en psychothérapie. Dans certains cas, le lien direct est explicitement établi dans la description de la séance de formation, et l'on peut alors créditer la formation en tant que mise à niveau/perfectionnement. Dans d'autres cas, la description de la séance correspond davantage à une démarche visant le bien-être personnel et la pleine conscience; la formation peut alors correspondre davantage à des crédits de perspicacité personnelle/étude de soi.

Crédits d'éducation permanente de l'ACCP

Définition des termes

Terme	Définition
Activités éducatives	
Perspicacité personnelle/étude de soi	<ul style="list-style-type: none"> Engagement dans des activités centrées sur l'amélioration de la conscience de soi, de la compréhension de soi ainsi que de la perspicacité
Étude indépendante	<ul style="list-style-type: none"> Engagement dans une lecture et/ ou une recherche professionnelle dirigée par soi
Étude de pair	<ul style="list-style-type: none"> Participation dans des activités de pair régulières et collaboratives comme de la supervision de pair, des groupes d'études de pair et des communautés de développement professionnel. Peut être complété en personne, par téléconférence, avec Skype ou en ligne.
Recevoir de la supervision après les études	<ul style="list-style-type: none"> Recevoir de la supervision régulière et formellement structurée après les études avec un superviseur qualifié (voir http://www.ccpa-accp.ca/fr/certificationapplication/#char)
Congrès, ateliers, en services, webinaires	<ul style="list-style-type: none"> Présence à/ ou participation à des congrès, ateliers, en services et webinaires sur le sujet du counseling et de la psychothérapie. Peut être complété en personne, par téléconférence, avec Skype, en ligne, etc. Inclut les webinaires de l'ACCP et de la <i>Mental health Academy</i>
Mise à jour/formation	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement d'un cours ou d'une formation de mise à jour pour des qualifications additionnelles en counseling/ psychothérapie Peut être offert en personne, par téléconférence, avec Skype, en ligne, etc. Inclut les formations de la <i>Mental Health Academy</i>
Formation de cycle supérieur	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement d'un cours au niveau supérieur relié au counseling/ à la psychothérapie.
Contributions professionnelles	
<i>Activités et rôles d'adhésion professionnelle</i>	
Engagement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Engagement professionnel en tant que membre d'un comité, d'un conseil d'administration ou de l'exécutif d'un corps de réglementation ou d'une association/organisation professionnelle relié au counseling/ à la psychothérapie. Inclut la préparation, participation et suivi en personne, par téléconférence, avec Skype, en ligne, des réunions, etc.
<i>Bénévolat professionnel</i>	
Bénévolat professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Engagement et travail bénévole dans une capacité professionnelle de counseling ou de psychothérapie incluant des consultations, du counseling de crise, secours en cas de catastrophe
<i>Activités de supervision, de présentation et d'enseignement</i>	
Fournir de la supervision après les études	<ul style="list-style-type: none"> Fournir de la supervision régulière après les études en counseling ou psychothérapie où le superviseur a rencontré les exigences de supervision de l'ACCP

Terme	Définition
Développement de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une présentation à un congrès, d'une présentation d'affiche, d'un atelier, d'un en-service, d'un webinaire, etc. dans le domaine du counseling/ de la psychothérapie. • Planification, recherche, conception, préparation et assemblage de ressources/ matériels. • Peut compter envers des CÉP's une fois par présentation seulement
Livraison de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Première livraison d'une présentation à un congrès, d'une présentation d'affiche, d'un atelier, d'un en-service, d'un webinaire, etc. dans le domaine du counseling/ de la psychothérapie
Développement de cours	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un cours universitaire ou collégial dans le domaine du counseling/ de la psychothérapie • Comprend la planification et la recherche, la conception du syllabus, la préparation et le rassemblement des ressources et des matériels ainsi que la préparation des leçons
Contributions professionnelles	
Enseignement d'un cours	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner un cours universitaire ou collégiale dans le domaine du counseling/ de la psychothérapie pour la première fois
<i>Activités d'écriture professionnelles</i>	
Écrit académique	<ul style="list-style-type: none"> • Écrit académique au sujet du counseling et/ou de la psychothérapie • Inclut un article de journal, un chapitre d'un livre et un livre • Être auteur ou co-auteur d'un écrit publié
Écrit appliqué	<ul style="list-style-type: none"> • Écrit appliqué pour le lieu de travail ou profession reliée au counseling et/ ou à la psychothérapie • Inclut des manuels, guides et bulletins d'information de formation et de procédures tels que Cognica, des blogs et la facilitation des discussions de forums d'associations professionnelles en ligne

**Crédits d'éducation permanente de l'ACCP :
Transition de 24 heures-crédits à 36 heures-crédits par cycle de certification**

Type d'événement d'éducation permanente 2011	Valeur CÉP 2011	Valeur CÉP 2012	Type d'événement d'éducation permanente 2012
Atelier (comprend les webinaires – première fois)	1 crédit pour chaque heure	1 crédit pour chaque heure	Congrès, ateliers, séances au travail, webinaires (s'applique uniquement à la première élaboration)
Temps de préparation en vue de présenter un atelier (première fois)	1 crédit pour chaque heure	1 crédit pour chaque heure	Élaboration de la présentation (s'applique uniquement au temps de la première élaboration)
Cours suivi au collégial ou à l'université	15 crédits	1 crédit par période de 3 heures jusqu'à un max. de 12 crédits	Travail dans le cadre d'un cours universitaire
Temps de préparation en vue de donner un cours collégial ou universitaire (première fois)	15 crédits	1 crédit pour chaque heure de préparation	Élaboration du cours (s'applique uniquement au temps de la première élaboration)
Temps de préparation en vue de donner un cours de niveau maîtrise (première fois)	15 crédits	1 crédit par période de 3 heures d'enseignement jusqu'à un max. de 12 crédits	Enseignement du cours (s'applique uniquement au temps de la première élaboration)
Temps de préparation pour la rédaction d'un article	24 crédits	1 crédit par heure (selon une estimation raisonnable)	Écrit académique
Temps de préparation pour la rédaction d'un livre	24 crédits	1 crédit par heure investie (selon une estimation raisonnable)	Écrit appliqué
Les CÉP de plus de 24 heures-crédits ne peuvent pas être reportés dans la période de certification ultérieure.		1 crédit pour chaque heure	Perspicacité personnelle/étude de soi
		1 crédit pour chaque heure	Étude indépendante
		1 crédit pour chaque heure	Étude de pair
		1 crédit pour chaque heure	Recevoir de la supervision après les études supérieures (réservé aux membres non inscrits au tableau d'un ordre professionnel. [Les heures de supervision sont une exigence réglementaire.]
		1 crédit pour chaque heure	Mise à niveau/formation
		1 crédit pour chaque heure	Engagement professionnel
		1 crédit pour chaque heure	Bénévolat professionnel
		1 crédit pour chaque heure	Fournir de la supervision après les études supérieures (les heures admissibles sont effectuées au-delà de celles exigées en milieu de travail)
		1 crédit pour chaque heure	Livraison de présentation (s'applique uniquement au temps de la première élaboration)

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Résolution: Approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Ron Lehr. Appuyée par Sara Holland.
ADOPTÉE.**

Résolution: Adopter la version du procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2012, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Beth Robinson.
ADOPTÉE.**

Résolution: Le conseil d'administration de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie désire féliciter Miriam Duff, la directrice du Manitoba, sur l'achèvement réussi de son programme de maîtrise.

**Proposée par Blythe Sheppard. Appuyée par Ron Lehr.
ADOPTÉE.**

Résolution: Que l'ACCP verse sa cotisation annuelle de 4 644,00 \$ à l'Ontario Alliance of Mental Health Practitioners.

**Proposée par George Dunn. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Résolution: Accepter en principe les nouvelles indemnités de voyage en attendant plus d'information de la part du Comité des prix d'excellence, d'ici la fin août 2012.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

Résolution: Que l'ACCP adopte un nouveau tableau de CÉP admissibles à utiliser à compter de septembre 2012.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Ron Lehr.
ADOPTÉE.**

Résolution: De remercier Blythe Shepard et les membres du Comité de certification avec lesquels elle a travaillé, compte tenu du travail difficile et complexe que comportait cette tâche.

**Proposée par Ron Lehr. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE.**

Résolution: Clôturer la réunion.

**Proposée par George Dunn. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	6	Fournir au Conseil plus d'information concernant les indemnités de voyage	Le 31 août 2012	Comité des prix d'excellence
2	8	Déterminer si le Forum peut acheminer des résumés quotidiens aux abonnés	Dès que possible	Siège social
2	8	Réviser les politiques et les procédures et leur apporter les modifications requises eu égard à l'utilisation des médias sociaux par les administrateurs.	Août 2012	Comité de gouvernance